

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

8 septembre 2009 Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mardi le 8 septembre 2009 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que cinq citoyens sont aussi présents.

Absences Les conseillers, messieurs Martin Landreville et Richard Désourdy sont absents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août et de la séance extraordinaire du 31 août 2009

4. Comptes du mois payés et à payer

5. Nomination d'un représentant de la municipalité dans le cadre du projet de desserte d'Internet haute vitesse

6. Nomination des membres du comité de sélection dans le cadre de l'évaluation des soumissions à recevoir pour la desserte d'Internet haute vitesse

7. Report de la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2009

SECURITÉ PUBLIQUE

8. Rapport du chef pompier

9. Engagement d'un pompier volontaire

10. Résolution de Pike-River s'engageant dans l'achat d'un tanker-pumper

11. Remerciements pour les services des Premiers Répondants

VOIRIE MUNICIPALE

12. Rapport de l'inspecteur municipal

13. Réparation des coupes

14. Résiliation du bail pour le stationnement municipal

15. Enseigne sur le chemin des Sapins

16. Dissolution de Auto-Amie

HYGIENE DU MILIEU

17. Réclamation à la suite du bris d'aqueduc près du 117 avenue Montgomery

18. Réception du 1^{er} versement du Pacte Rural 2009 pour le projet de stabilisation des berges de la baie Missisquoi

19. Suivi de l'étude de faisabilité pour la stabilisation des berges aux abords de la baie Missisquoi par le Groupe Synergis

20. Invitation à participer à l'élaboration du plan de développement de la zone agricole Brome-Missisquoi : pour une agriculture verte et en santé

21. Entente pour la conformité de l'installation septique

22. Collecte des feuilles mortes 2009

URBANISME ET ZONAGE

23. Rapport de l'inspecteur en bâtiments

24. Adoption du plan et des règlements d'urbanisme

LOISIRS ET CULTURE

25. Entente de location du 414 chemin Luke

26. Demande de subvention pour le projet « Nouveaux Horizons pour les aînés »

27. Ventilateur et unités de chauffage pour le bureau de poste

28. Panneau d'interprétation à l'ancienne gare

29. Compte-rendu des activités soulignant le 400^e de Samuel de Champlain

AFFAIRES EXTERIEURES

30. Rapport de la MRC

31. Demande de contribution financière pour la 21^e édition de l'Opération Nez Rouge

32. Divers -

33. Levée -

09-09-184 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marielle Cartier

appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

09-09-185 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 août et de la séance extraordinaire du 31 août 2009 soient adoptés tels que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN AOÛT 2009 : 19 972.72\$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN AOÛT 2009 :

C900483	Ministre des finances	488.00
C900484	Fédération Québécoise des Municipalités	1 811.64
C900485	Pierre de Beaumont, A.G.	2 201.06
C900486	Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes	500.00
C900487	Canevas et Toile St-Jean	409.52
C900488	Théâtre de Ville en Village inc.	536.16
C900489	Rivard Sylvain	1 800.00
C900490	Petite Caisse	122.51
C900491	Petite Caisse	147.73
I000120	Receveur Général	2 051.91
I000121	Ministre du Revenu	4 749.56
I000122	Hydro Québec	284.16
I000123	Hydro Québec	279.40
I000124	Hydro Québec	29.43
I000125	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	68.80
I000126	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	80.09
I000127	Bell Canada	246.24
I000128	Bell Canada	111.21
I000129	Bell Canada	261.40
I000130	Telus	447.31

Total des comptes payés 16 626.13\$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C900492	Luc Marchessault	794.50
C900493	Mélanie Bélisle	40.00
C900494	Jacques Pelletier	96.00
C900495	Réal Pelletier	110.20
C900496	Orizon Mobile	407,48
C900497	Laboratoire d'Analyses S.M. inc	436.77
C900498	Ministre des Finances	65.47
C900499	Régie Intermun.Élimination Déchets Solid.	1 691.76
C900500	Christiane Dubé	105.00
C900501	Arlette Arpin	135.00
C900502	Madeleine Brault	15.80
C900503	Les Pétroles Dupont inc.	150.80
C900504	Aquatech Société de Gestion de l'Eau inc.	1 353.35
C900505	Station Service St-Armand enr.	5 053.57
C900506	Les Éditions Juridiques FD	233.65
C900507	Jacques Benoit	192.80
C900508	Fédération Québécoise des Municipalités	85.88
C900509	Groupe CCL	243.25

C900510	Papeterie Coupal (2006) inc.	122.71
C900511	CDS Produits de Bureau inc.	197.04
C900512	L. Bourgea & fils inc.	222.34
C900513	J.O Lévesque Ltée	466.38
C900514	J.A. Beaudoin Limitée	3 766.98
C900515	Martech inc.	553.09
C900516	Pièces d'Autos de Bedford	18.34
C900517	Centre du Pneu F.M.L. inc.	304.71
C900518	Philipsburg Transit Ltée	151.63
C900519	R. Nicholls Distributors inc.	279.45
C900520	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	1 751.82
C900521	G.D.B. inc.	128.96
C900522	Aréo-Feu Ltée	245.91
C900523	Municipalité de Stanbridge-East	45.00
C900524	Services Sanitaires G.Campbell inc.	282.19
C900525	L'Homme & Fils enr.	1 327.41
C900526	Les Entreprises Électrique Bedford	1 097.24
C900527	Les Entreprises Brian Bourdeau	1 208.70
C900528	Location Florabec inc.	618.12
C900529	Patrice Fontaine	3 128.90
C900530	Inter Service L.G.O. inc.	86.91
C900531	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	1 266.23
C900532	Quincaillerie Best	60.85
C900533	Groupe Maska inc.	880.22
C900534	Concassage Pelletier inc.	20 028.64
C900535	Les Contenants B.M.	974.25
C900536	Allied Medical	64.22
C900537	École Nationale des pompiers	880.00
C900538	Francis Picard	280.78
C900539	Sani-Eco inc.	712.83
C900540	Sylvie Smith	81.00
C900541	Le réseau mobilité plus	141.04
C900542	S.P. Groen	50.00
C900543	Marc Cournoyer	100.00
C900544	Heidi Symington	357.56
C900545	Joel Gendreau	31.00
C900546	Francine Goulet	397.00
C900547	Gérald Campbell	629.50

Total des comptes à payer **54 150.23\$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

09-09-186 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 19 972.72\$ de 16 626.13\$ et de 54 150.23\$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes :

Pavages Maska	107 409.94 \$
Concassage Pelletier	25 408.99 \$
Pierre de Beaumont	479.72 \$
Philippe Fournier	100.00 \$
Isabelle Messier	97.00 \$
Peter Wade	300.00 \$
Service Sanitaire G. Campbell	225.75 \$

ADOPTÉ

09-09-187 5. **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU PROJET DE DESSERTÉ D'INTERNET HAUTE VITESSE**

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE: Monsieur Réal Pelletier, maire, soit nommé représentant de la municipalité dans le cadre du projet de desserte d'Internet haute vitesse.

ADOPTÉ

09-09-188 6. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS À RECEVOIR POUR LA DESSERTE D'INTERNET HAUTE VITESSE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE: le comité de sélection dans le cadre de l'évaluation des soumissions à recevoir pour la desserte d'Internet haute vitesse, soit composé des membres suivants :

Réal Pelletier, maire
Martin Landreville, conseiller,
Serge Courchesne, conseiller,
Marielle Cartier, conseillère,
Richard Désourdy, conseiller,
Ginette Lamoureux Messier, conseillère,
Clément Galipeau, conseiller,
Robert Crevier,
Jean Trudeau,
Philippe Messier,
André Lapointe, (de la Société de développement de Saint-Armand sur le web)

ADOPTÉ

09-09-189 7. REPORT DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2009

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE: la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2009 soit reportée au mardi 29 septembre 2009.

ADOPTÉ

8. RAPPORT DU CHEF POMPIER

09-09-190 ENSEIGNE & LUMIÈRE POUR LA CASERNE

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE: l'enseigne « Garage Municipal » sur la caserne de pompiers soit remplacée par l'enseigne déjà confectionnée identifiant la caserne ;

QU' : une lumière avec œil magique soit installée pour éclairer ladite enseigne.

ADOPTÉ

09-09-191 JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QU' : un budget de 150 \$ soit alloué pour la journée portes ouvertes à la caserne.

ADOPTÉ

09-09-192 9. ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE: Monsieur Dominik Lévesque soit engagé comme pompier volontaire au taux horaire de 15.00\$.

ADOPTÉ

10. RÉSOLUTION DE PIKE-RIVER S'ENGAGEANT DANS L'ACHAT D'UN TANKER-PUMPER

Résolution no. 2009-151 adoptée par la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne à Pike-River est déposée.

11. REMERCIEMENTS POUR LES SERVICES DES PREMIERS RÉPONDANTS

Lettre lue par monsieur le maire.

12. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Rien à signaler.

09-09-193 13. RÉPARATION DES COUPES

Il est proposé par Serge Courchesne appuyé par Clément Galipeau et résolu

QUE : Pavage Haut-Richelieu inc. soit engagé pour effectuer les travaux de réfection de coupes sur les chemins suivant :

- l'intersection des rues Allan et James,
- chemin South, Pelletier Nord, Dutch (2), Pelletier Sud (2),
- avenue Montgomery

ADOPTÉ

14. RÉSILIATION DU BAIL POUR LE STATIONNEMENT MUNICIPAL

Lettre de résiliation de bail, envoyée par monsieur Pierre Lévesque, déposée.

15. ENSEIGNE DUR LE CHEMIN DES SAPINS

Un courriel a été reçu de l'agent Roby Beaudoin de la S.Q. demandant de la signalisation annonçant la transition de chemin asphalté à celui de gravier sur le chemin des Sapins. Ce sera fait.

09-09-194 16. DISSOLUTION DE AUTO-AMIE

CONSIDÉRANT : que les lettres patentes et les règlements généraux de l'Auto-Amie inc. mentionnent que ses actifs devront être transférés à un organisme offrant le service de transport adapté, lors de sa dissolution;

CONSIDÉRANT : que le conseil d'administration de l'Auto-Amie inc. a autorisé, le 27 août dernier, les procédures de sa dissolution;

CONSIDÉRANT : que la MRC a repris le service de transport adapté depuis 2008;

Il est proposé par Marielle Cartier appuyé par Serge Courchesne et résolu

D'autoriser l'Auto-Amie inc., dans sa procédure de dissolution, à transférer ses actifs à la MRC Brome-Missisquoi pour les fins du transport adapté.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H05

MONIQUE DUPUIS : Suggestion : un spécialiste des télécommunications devrait être sur le comité de sélection et d'évaluation des soumissions pour la desserte d'internet haute vitesse.
Pour le stationnement municipal les gens devront se stationner sur les

bords des rues ?
Réparation du compteur d'eau et le trottoir ?
La lumière face au 192, rue Philips clignote.

JEAN TRUDEAU : L'information sur les élections parviendra par la municipalité ou le DGE ?
La partie de la Société sur le site web de la municipalité n'est pas développée, est-ce dû à ce que le protocole d'entente n'est pas signé ?

PHILIPPE CHOINIERE : Un dépôt pour le bail de location ? Autre alternative ? Un chèque non déposé ?

COLETTE LITJENS : La lettre de Michel Warnant a-t-elle été reçue pour le nettoyage d'un cours d'eau sur sa terre ?

GRANT SYMINGTON : Est-ce que Saint-Armand a payé pour réparer le chemin Morgan ? Le chemin du Sphinx a été pavé à 200 000 \$ pour 12 maisons ?

Félicitation à Madame Messier pour les activités du 400^e de Samuel de Champlain. Lors de la fondation du Carrefour Culturel, un délai de 2 ans a été établi pour évaluer le carrefour culturel, quand et comment cela sera-t-il fait ?

09-09-195 26. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET « NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS »

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand présente une demande de financement pour la participation communautaire et le leadership, dans le cadre du « Programme Nouveaux Horizons Pour Les Aînés » du Gouvernement du Canada, au montant de 24 867 \$;

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer au projet, comme indiqué au budget présenté avec la demande, soit une valeur de 11 880 \$;

QUE : Monsieur Clément Galipeau, conseiller municipal, soit nommé personne ressource du projet ;

QUE : le maire, Monsieur Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents afférents à ladite demande.

ADOPTÉ

17. RÉCLAMATION À LA SUITE DU BRIS D'AQUEDUC PRÈS DU 117 AVENUE MONTGOMERY

L'information est transmise aux membres du Conseil.

18. RÉCEPTION DU 1^{ER} VERSEMENT DU PACTE RURAL 2009 POUR LE PROJET DE STABILISATION DES BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI

Le 1^{er} versement du Pacte Rural 2009 Secteur Ouest a été reçu pour le projet de stabilisation des berges de la baie Missisquoi au montant de 6 238 \$.

19. SUIVI DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA STABILISATION DES BERGES AUX ABORDS DE LA BAIE MISSISQUOI PAR LE GROUPE SYNERGIS

La partie théorique est terminée. La partie technique sera terminée d'ici la fin de l'automne 2009.

20. INVITATION À PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE BROME-MISSISQUOI : POUR UNE AGRICULTURE VERTE ET EN SANTÉ

À suivre.

09-09-196 21. ENTENTE POUR LA CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION SEPTIQUE

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QU' : une entente d'engagement soit signée de la part des propriétaires de propriétés nécessitant une nouvelle installation sanitaire, telle que proposée;

QUE : le maire et l'inspecteur en bâtiments soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité lesdites ententes.

ADOPTÉ

09-09-197 22. COLLECTE DES FEUILLES MORTES 2009

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : les citoyens sont invités à amener leurs feuilles mortes à l'une des deux (2) adresses suivantes :

- 1446 chemin Guthrie
- 1874 chemin St-Armand.

ADOPTÉ

23. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

24. ADOPTION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le sujet est reporté à la séance ordinaire d'octobre 2009.

25. ENTENTE DE LOCATION DU 414 CHEMIN LUKE

La porte du petit local sera réparée la serrure de la porte du grand local sera changée et une attache pour installer un drapeau « OUVERT » sera aménagée.

27. VENTILATEUR ET UNITÉS DE CHAUFFAGE POUR LE BUREAU DE POSTE

À l'an prochain.

28. PANNEAU D'INTERPRÉTATION À L'ANCIENNE GARE

À suivre lors d'une séance ultérieure.

29. COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS SOULIGNANT LE 400^E DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Monsieur le maire fait un compte-rendu des activités ayant eu lieu le 23 août dernier pour souligner le 400^e de Samuel de Champlain et félicite madame Ginette Lamoureux Messier pour l'organisation de ces activités.

30. RAPPORT DE LA MRC

Monsieur le maire fait son rapport.

09-09-198 31. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA 21^E ÉDITION DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte de contribuer financièrement à Opération Nez Rouge pour sa 21^e édition au montant de 100\$.

ADOPTÉ

09-09-199 32. DIVERS

LOCAL 410 LUKE

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QU' : un cabinet de toilette soit aménagé dans le local du 410, chemin Luke au coût maximum de 2 500 \$.

ADOPTÉ

09-09-200 EXEMPTION DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE BÂTI D'ANTENNES DE VIDÉOTRON LTÉE

CONSIDÉRANT QUE : Vidéotron Ltée projette l'installation de système (s) d'antenne (s) de radiocommunications et de radiodiffusion sur le territoire de la Municipalité de Saint-Armand;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité a pris connaissance du projet d'implantation d'un système d'antenne (s) de radiocommunications et de radiodiffusion, sur les parties de lots 30, 31, 32, et 34;

CONSIDÉRANT QUE : la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie Canada s'applique à l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, laquelle procédure découle de l'application de Loi sur la radiocommunication;

CONSIDÉRANT QUE : la procédure CPC-2-0-03 d'Industrie Canada permet à la Municipalité de Saint-Armand d'exempter un promoteur de soumettre à la procédure de consultation un projet d'installation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion qui y serait autrement soumis;

CONSIDÉRANT QU' après analyse du dossier, la Municipalité de Saint-Armand estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une consultation publique relative au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion présenté par Vidéotron Ltée;

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

D'exempter le projet soumis par Vidéotron Ltée, et prévu d'être implanté sur les parties de lot 30, 31, 32 et 34, de la procédure de consultation, tel que prévu en vertu de la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie Canada;

D'acheminer copie de cette résolution à Vidéotron Ltée à l'attention de Claude Fleury.

ADOPTÉ

09-09-201 33. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23H30.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier